Cahier des Annales de Normandie

L'héritage maritime norrois en Normandie

Jean Renaud

Citer ce document / Cite this document :

Renaud Jean. L'héritage maritime norrois en Normandie. In: Cahier des Annales de Normandie n°26, 1995. Mélanges René Lepelley. pp. 21-28;

doi : https://doi.org/10.3406/annor.1995.2245;

https://www.persee.fr/doc/annor_0570-1600_1995_hos_26_1_2245;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

L'HÉRITAGE MARITIME NORROIS EN NORMANDIE

La vocation maritime de la Normandie ne fait aucun doute : avec ses 450 kilomètres de côtes, comment pourrait-il en être autrement ? Mais elle a été fortement influencée par les colons scandinaves qui s'y sont établis au Xe siècle, et tous les domaines de l'activité maritime ont bénéficié du savoir-faire norrois. Aujourd'hui encore, il est possible de retrouver la trace de ce formidable coup de pouce scandinave au développement de la Normandie, tant dans l'ancien droit normand que dans la toponymie et le patois. Nous pouvons distinguer deux principaux aspects : la pêche d'une part, y compris la pêche à la baleine et le droit de varech ; la navigation d'autre part — le bateau n'était-il pas le symbole même de l'expansion viking ?

LA PÊCHE

Pour ce qui est du domaine de la pêche, on trouve dans un texte du XIe siècle le mot *fisigardum* attesté pour la première fois : c'est dans un Acte de Robert le Magnifique pour la Trinité du Mont de Rouen, daté de 1030[1]. Il s'agit du nom norrois désignant une pêcherie (*fiskigardhr*), enclos à poissons en forme d'entonnoir terminé par une nasse. Le mouvement de la marée ou le courant de la rivière y entraînait le poisson. La *Loi de Scanie*[2] (1210) mentionne d'ailleurs aussi de tels *fiskigardha*.

Dans la vallée de la Seine, on trouve le terme attesté par la suite sous la forme *gord*, qui est entrée dans le patois et la toponymie. Il existe d'ailleurs encore un lieu-dit *Les Gaures* à Oissel. Ce type de pêcherie a existé sur toute la côte normande et continue d'exister dans le Cotentin, construit en bois. Deux rochers portent d'ailleurs encore le nom de *Figar*, attestant qu'il y avait là autrefois des pêcheries.

Notons, en outre, que dans le Cotentin plusieurs ruisseaux nommés *Carbec*, notamment un affluent de la Saire, attestent la pratique d'une autre méthode de pêche. Ils tirent en effet leur nom du mot *kar*, sorte de vase disposé dans une rivière pour la capture du poisson. On trouve l'équivalent au Danemark sous la forme *Karreback*.

Le patois normand garde de nombreuses traces du vocabulaire lié à la pêche — à commencer par différentes sortes de filets tels que le *dranet*, un

1 *Recueil des Actes des ducs de Normandie (911-1066)*, Marie Fauroux éd., Caen, 1961, n° 61, p.185.

2 *Skånelagen*, ch. 208-212, *in Svenska landskapslagar* IV, trad. Åke Holmbäck et Elias Wessén, Stockholm, 1943.

filet qu'on traîne : du norrois *dragnet* (*draga*, traîner et *net*, filet) par opposition au *lanet*, qu'on tend : de *lagnet* (*leggja*, poser). On trouve aussi le mot *net* (filet) dans *saunet* (un grand filet) — le premier élément du mot reste obscur — et dans *havenet* (un filet à crevettes), où *háfr* signifie également filet ; il a donné le mot *have* qui, à Jersey, désigne un filet à crevettes muni d'un manche.

La *bète* est l'appât qu'on met à l'hameçon : c'est le mot *beita* (même sens). Le verbe *bèter* ou *abèter* décrit l'opération.

En ce qui concerne les lieux de pêche, les *grunes* sont les fonds rocheux ne découvrant qu'exceptionnellement : c'est le norrois *grúnnr* (fond marin). Les *houlles* sont les trous où l'on pêche dans les rochers, du norrois *hol* ou *hola* (trou). Et l'*estran*, qui désigne la grève mouillée, vient peut-être de *strönd* (côte, grève). Certains mots sont d'ailleurs passés en français, comme la *crique*, le *raz*, le *nez* ou le *havre* (issus respectivement de *kriki*, *ras*, *nes*, *höfn*). Le *fiot* et l'*ebbe* désignent la marée montante et descendante : *fiot* vient du norrois *flódh* (même sens), qui a aussi parfois donné le mot *flouée* (marée) — mais *ebbe* (peut-être du vieux norrois) est un mot d'origine bas-allemande ou hollandaise. Sont aussi passés en français les mots *vague* (de *vágr*, même sens) et *houle* (de *hola*, creux), ainsi que le mot *flot* qui vient à la fois de *flódh* (flot, flux) et de *flot*, qu'on trouve dans l'expression *á floti* (à flot, flottant).

Quant au produit de la pêche, il faut citer parmi les poissons le *hâ* ou *haou* (le milandre ou chien de mer), du norrois *hár* (qui peut avoir le même sens mais désigne aussi, en composition, le requin) ; le *célin* ou *célan* (le pilchard, sorte de sardine dont on se sert pour appâter), du norrois *síld* (hareng) ; la *fiondre* ou *flondre* (le flet), en danois *flundra* (même sens). D'autres sont passés en français : la *lingue* (de *lingfiskr*), le *lieu* (de *lýr*), le *colin* (de *koli*) et l'*orphie* (de *hornfisler*).

Le nom de deux crabes est peut-être à rapprocher du norrois *hófr* (sabot), qui ferait allusion à leur forme : celui du *houvet* (le tourteau) et du *houvelin* (l'araignée de mer). Le mot crabe lui-même et le homard viennent de *krabbi* et *humarr* (même sens). Et la *flie* (la patelle) a la même origine que son équivalent féroïen, *flidha*, qui désigne le même coquillage. Enfin signalons la *rogue* (*roque* dans le Bessin) — les œufs de poisson, généralement de morue — qui vient de *hrogn* (même sens) et qui est passé en français. À ce nom correspond l'adjectif *rogu* (*rocu*), c'est-à-dire œuvé. Et le *tangon* qui, à Jersey et Guernesey, décrit une espèce d'algue, la laminaire, du norrois *thang* (algue), de même que la *vélingue*, du norrois *vringla* (enrouler).

À ce propos, le mot *varech* est aussi d'origine scandinave : il s'agit de *reki*, ou *vágrek*, littéralement ce qui est apporté par les vagues (en vieux danois **vrek*) — d'où le sens particulier d'algues apportées par la mer. À Guernesey on dit encore *vrek*, et à Jersey *vraicquir*, c'est ramasser du varech, le travail du *vraicqueur*. Or ce qu'on appelle parfois le droit de varech, c'est en

réalité le droit d'épave — que les scribes avant même 1066 appellent *veresc* ou *werec*[3] : le mot a donné *vrag* en danois moderne, une épave — et qu'on trouve sous la forme *veriscus* dans le *Très Ancien Coutumier*[4] (XIIIe siècle). On sait que dès le XIe siècle les ducs normands monopolisent ce droit et qu'au XIIe siècle ils se réservent les articles les plus intéressants tels que l'or, l'argent, les fourrures, etc. Ils pouvaient aussi en concéder une partie. C'était la même chose au Danemark — où les épaves sont restées aujourd'hui encore monopole royal.

Il est intéressant de comparer sur ce point le *Très Ancien Coutumier* avec La *Loi Jutlandaise*[5] (1245). En Normandie, le duc se réserve le *craspois* (*crassus piscis*) d'une valeur d'au moins 50 livres — le craspois ou poisson à lard désigne toutes sortes de gros animaux, du marsouin à la baleine — Il se réserve aussi les épaves marines et les trésors trouvés[6]. Le roi danois se réserve "les poissons d'une taille supérieure à celle de l'esturgeon, qu'un homme ne saurait porter", les épaves et les trésors[7]. La mention de l'esturgeon se retrouve d'ailleurs en Normandie dans un jugement de l'Echiquier en 1292[8], où il est question d'un monopole royal pour la baleine et l'esturgeon.

Mais revenons à la pêche, et plus particulièrement à la pêche à la baleine. La Manche, jusqu'au XIIIe siècle, recevait la visite de cétacés de façon assez fréquente pour justifier non seulement qu'ils fassent partie des *épaves* intéressantes s'ils échouaient, mais aussi que s'installent des baleiniers sur les côtes normandes. Ce pouvait être des baleines de différente taille, entre autres le globicéphale qu'on chasse encore aux îles Féroé (où on l'appelle *grindahvalur*), mais aussi de grandes baleines, comme celle qui s'est échouée en 1855 entre Luc et Langrune.

Dans les textes anciens les baleiniers sont appelés *walmanni*, du mot norrois *hvalmenn* (même sens) — mot qui s'est perpétué jusqu'à nos jours par le nom de famille *Gaument* ou *Le Vauman* — ; et le mot *valseta*, attesté dans une charte émanée des baleiniers de Saint-Marcouf, dans le Cotentin, à la fin du XIIe siècle[9], correspond au mot norrois *hval(manna)setr*, siège, établissement de baleiniers (appelé ailleurs aussi *societas walmannorum*). Il s'agissait d'une pêche côtière qui consistait à faire échouer les baleines en les rabattant vers la côte, sans doute en recourant à des filets tendus pour former des enceintes artificielles : sortes de pêcheries (ce que les versions françaises tardives de la Coutume entendent d'ailleurs par *valseta*).

Il est vrai qu'on chassait la baleine avant l'arrivée des Vikings : des textes carolingiens et même mérovingiens en parlent, aussi bien pour la Baie de

3 *Recueil des Actes*, *op. cit.*, n° 214, p. 406 (1056-1066) et n° 224, p. 431 (1063-1066).
4 *Le Très Ancien Coutumier*, ch. 61, Ernest Joseph Tardif éd., *Coutumiers de Normandie*, Rouen, Impr. Espérance Guigniard, 1881-1903.
5 *Den Jyske Lov*, trad. P. Skautrup, Copenhague, 1941.
6 *Le Très Ancien Coutumier*, *op. cit.*, ch. 77-78.
7 *Den Jyske Lov*, *op. cit.*, ch. 61-62.
8 *Arresta communia scaccarii*, E. Perrot éd., Caen, 1910, p. 94.
9 *Cartulaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, copie BN, ms. lat. 17. 137, n° 331.

Seine que le Cotentin, et c'est sans doute pourquoi le mot latin qui désigne le cétacé n'a pas été détrôné en Normandie par le mot norrois *hvalr*. Mais le vocabulaire normand porte quand même la trace scandinave dans ce domaine : le *galerous*, ancien nom du morse (un animal qu'on distinguait autrefois assez mal des cétacés), vient du norrois *hvalross*, et le *marsouin*, mot passé en français, vient du norrois *marsvin* (même sens ; littéralement cochon de mer).

On voit combien la pêche, en mer comme en rivière, des poissons et crustacés jusqu'aux baleines, est redevable aux colons scandinaves. En outre, avant d'étudier la navigation, il convient d'évoquer une autre activité maritime à laquelle les Scandinaves ont pris part : les salines.

Les salines existaient déjà en Normandie à l'époque des Gaulois et les Scandinaves eux-mêmes n'étaient pas supérieurs aux autres pour l'exploitation du sel. Et pourtant on décèle une influence scandinave dans le vocabulaire relatif aux marais salants, notamment dans le foyer le plus important qu'était celui de la Dives : la mer y pénétrait davantage qu'aujourd'hui et formait un vaste estuaire. Mais il y avait aussi les marais de Bouteilles, de Saint-Vaast, de Barneville, de Lessay et ceux de la Baie du Mont Saint-Michel.

Les aires de marais ou *dams* (du norrois *dammr*, retenue d'eau) étaient bordées de levées de terre ou *dics* (du norrois *diki*, même sens), et drainées par des ruisselets ou *fliets* (de *fljót*, ruisseau). On disposait les tas de sel sur les *hogues*, c'est-à-dire les buttes (de *haugr*, même sens). En toponymie, on remarque que les ruisselets des marais de la Dives portent encore le nom de *flet* : il y a le *Grand Flet* de Magny, à Merville, ou bien le *Filet* de Graie. Dans les anciennes chartes de l'abbaye de Troarn (XIIIe siècle)[10], on rencontre aussi les mots *flet*, *dic* et *hogue*, qui figurent dans bien d'autres documents, y compris les cartes et les cadastres. Si rien n'évoque les techniques des sauniers ou leurs institutions, toujours est-il que les Scandinaves ont largement contribué à l'exploitation des salines normandes.

LA NAVIGATION

C'est évidemment dans le domaine de la navigation que l'héritage norrois est le plus spectaculaire.

Les représentations graphiques sur certaines pierres runiques — ou sur la Tapisserie de Bayeux —, les descriptions dans les textes norrois et les restes exhumés par les archéologues au Danemark et en Norvège nous donnent du bateau viking une idée assez précise. Les bateaux étaient, à vrai dire, aussi variés que les besoins qu'on en avait et, des divers noms qui les désignaient, la Normandie en a conservé deux pendant très longtemps : l'*eskei* (du norrois *skeidh*) et l'esnèque (de *snekkja*). Ce dernier mot, par exemple, est utilisé par

10 Voir René-Norbert SAUVAGE, *L'Abbaye de Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux des origines au XVIe siècle*, Caen, 1911.

un moine de Saint-Wandrille quand il rédige les *Miracles de Saint Vulfran*[11] (au XIIe siècle), pour qualifier un bateau rencontré dans l'estuaire de la Seine : il écrit *isnecchia*. C'est aussi le terme qui convient pour la plupart des bateaux représentés sur la Tapisserie de Bayeux.

Celle-ci illustre à la fois les bateaux et leur construction. Si le graphisme est trop sommaire pour distinguer plusieurs types de navires, on voit malgré tout deux usages : les uns — la plupart — transportent des hommes (matelots, combattants), les autres les chevaux, mais aussi le ravitaillement et les armes. On construisait surtout ces bateaux en chêne, avec des éléments (le mât, les rames) en pin. On assiste sur la Tapisserie à l'abattage à la hache des arbres qui sont ensuite débités en planches, aplanies à la doloire. À partir de la quille, énorme poutre à laquelle on adjoignait la proue et la poupe, on montait les bordages à clin (en les faisant chevaucher l'un l'autre), et ils étaient rivetés et raidis par des baux. Le troisième instrument, le maillet, servait à mettre le calfat, pour l'étanchéité. Les trous de nage (pour les rames) semblent être faits en dernier. Il est curieux de constater que presque tous les bateaux de la Tapisserie ont des têtes de proue et de poupe. Enfin on assiste au lancement, les navires sont tirés à la mer, sur la plage. Leur faible tirant d'eau permettait de les échouer et de remonter aisément les fleuves. Le mât était placé aux trois-quarts arrière, sur une masse de chêne ; quant à la voile rectangulaire, elle était sans doute raidie par des lanières de cuir croisées.

Ce type de construction s'est maintenu en Normandie pendant plusieurs siècles et les grands principes ont survécu localement jusqu'au début du XXe siècle : qu'on pense, par exemple, aux *gondoles* des pêcheurs de Grandcamp, barques à fond plat, construites à clin et très relevées aux extrémités, conçues pour être échouées facilement sur la plage.

Le vocabulaire maritime est le reflet de ce formidable apport scandinave. Il est vrai que les mots empruntés n'ont pas tous survécu : certains sont tombés en désuétude au fil du temps et ne sont attestés que dans les anciens textes normands[12]. Prenons-en quelques exemples.

Le mot *betas*, qui désignait la vergue, vient du danois *betas* (en islandais on a le mot *beitiáss*, même sens). L'*estrenc* et la *feste*, qui étaient des cordages, sont issus respectivement de *strengr* et *festr* (même sens). Le *brant*, qui désignait une proue très effilée, vient du norrois *brandr* (éperon), et la *raque*, boule percée servant à faire un racage, de *rakki* (racage). L'*estague*, l'étai, vient de *stag* (même sens) : le *hel*, la barre de gouvernail, correspond à l'islandais *hjálm* (gouvernail) et vient sans doute d'une forme *helm* en vieux danois ; la *sigle*, la voile, vient du norrois *segl* (même sens) et sans doute sous l'influence du verbe *sigla* (faire voile) ; le *tialz*, qui désignait la tente

11 *Inventio et Miracula Sancti Vulfranni*, dom Jean Laporte éd., Rouen, Impr. Lainé, 1938.

12 On trouve, entre autres, les mots *hel*, *betas*, *estrenc*, *brant*, *estague*, *sigle*, dans les œuvres de Robert WACE : *Le Roman de Rou*, A. J. Holden éd., Paris, Société des Anciens Textes Français, 92, 3 vol., 1970-73, et *Le Roman de Brut*, I. Arnold éd., Paris, Société des Anciens Textes Français, 67, 2 vol., 1938-40.

dressée à bord d'un navire au mouillage, à la manière scandinave, vient de *tiald* (même sens). Citons encore les verbes *hanequer* et *déhanequer*, ferler et déferler, du norrois *hönk* (pl. *hankar*, rocambeau) et, dans le patois du Havre, *hammer*, ramer à reculons, de *hamla* (même sens). Quant à l'*eskipre*, le matelot, il s'agit du norrois *skipari* (même sens), et l'*esterman*, le pilote ou le timonier, est à rapprocher de *styrimadhr* (capitaine).

Lorsqu'en 1294, une équipe d'ingénieurs et de marins génois, mandés par Philippe le Bel, sont venus construire près de Rouen un arsenal et une flotte, le vocabulaire maritime italien est entré en contact direct et en compétition avec le scandinave. C'est alors que les Normands ont abandonné leurs cordages (*estrencs, festes, drans*) pour manœuvrer les vergues avec les drisses et les drosses méridionales. Et la voile sommaire (la *sigle*) a fait place à d'autres gréements, à la latine, aux voiles triangulaires, aux misaines et aux artimons. Au XIVe siècle, le timon bayonnais placé dans l'axe du navire a remplacé le gouvernail latéral (l'*estière* et son *hel*), tandis qu'une autre machine méridionale, le cabestan, se substituait au guindeau pour remonter l'ancre.

Les Normands ont donc adopté les perfectionnements les plus récents sans rompre pour autant avec les techniques traditionnelles, et ils ont maintenu à travers les siècles leur terminologie scandinave. C'est pourquoi plusieurs dizaines de termes norrois sont passés du vieux normand dans ce qui allait devenir la langue maritime de la France.

La *quille*, l'épine dorsale du navire (du norrois *kjölr*, pl. *kilir*), est doublée intérieurement d'une *carlingue (karling)*, et sert de support aux *varangues (vrang)* qui s'y adaptent comme les côtes à la colonne vertébrale. Cette carcasse est recouverte extérieurement d'une couche de planches, les *bordages* ou *bords (bordh)*. Sur les baux est assis le *tillac (thilja)* ; les *bittes (biti)* sont plantées sur le pont ; l'*étambot (stafnbordh)* constitue l'arrière du bateau, l'*étrave (stafn)* forme la proue. Au sommet du mât se trouve le *racage (rakki)*, rattaché aux bordages par les *haubans (höfudhbendi)* et les *étais (stag)*, qui soutiennent le mât et sa *hune (hünn)*. Le mât est aussi étayé à sa base par l'*étambrai (timbr)*. La paroi du navire est percée de *dalots (dælla)* au-dessus de la ligne de flottaison, pour l'écoulement de l'eau, de *hublots (hüfa)* et du trou de *jaumière (hjalm)* par lequel passe la mèche du gouvernail sur laquelle est fixée la barre. Pour la voilure, il y a l'ourlet des *ralingues (rälik)*, cordages cousus au bord des voiles, les bandes de *ris (rif)* qu'on replie pour réduire la surface exposée au vent, l'*écoute (skaut)*, cordage attaché aux coins inférieurs de la voile et servant à l'orienter, la *bouline (boglina)*, manœuvre appliquée aux ralingues latérales pour tenir la voile de biais, et l'*itague (*ütstag)* qui soutient la vergue par le milieu. Cordages et manœuvres, vergues et voiles sont les *agrès (greidhi)*. L'*élingue* sert à soulever les fardeaux ou *élinguer (slyngva)*. Le *tolet (tholl)* est la cheville qui sert de point d'appui à l'aviron, et le *guindeau* ou *guindas (vindäss)* permet de lever l'ancre.

Enfin, outre les verbes *gréer, dégréer* (du norrois *greidha*), *équiper (skipa)*, *arrimer (rŷma)*, *sombrer (sumla)*, *tanguer* (peut-être de *tangi*, pointe), *hauba-*

ner (de *höfudhbenda*), *cingler* (*sigla*), signalons encore *haler* (*hala*) et *touer* (*toga*), en tirant à bord sur une amarre, *étalinguer* (de**stáglína*), fixer un câble sur une ancre, *écarver* (**skarfa*), ajuster deux pièces de bois par un *écart* (*skarfr*), *braver* (*brædha*), enduire de brai, *riper* (*rispa*), glisser en frottant, etc. Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres mots courants du vocabulaire maritime sont d'origine scandinave, par exemple *babord* et *tribord*, issus respectivement du norrois *bakbordhi* et *stjórnbordhi*.

La Tapisserie de Bayeux montre la construction de cette flotte de type scandinave — mais de *toute* la flotte ? C'est peu probable, pour plusieurs raisons, dont la main-d'œuvre et le séchage nécessaire du bois.

Il devait exister en Normandie, encore au XIe siècle, un système permettant de rassembler rapidement un grand nombre de navires. On n'en trouve pas trace dans les textes, mais c'est sans doute un autre apport des colons scandinaves : le *leidhangr*. On sait qu'en Norvège, par exemple le *leidhangr* permettait de réquisitionner des bateaux de type *snekkja*, avec un maximum de 40 rames. On peut penser que les ducs devaient pouvoir disposer d'une telle flotte de guerre dans de semblables conditions, pour remplir une des clauses du traité de Saint-Clair-sur-Epte : la défense du pays.

Telles sont les données qui nous permettent d'apprécier l'héritage norrois dans le domaine maritime. Les sources utilisables se réduisent à quelques textes anciens et à des éléments linguistiques ou toponymiques, et n'offrent par conséquent qu'un éclairage partiel. Car dans les textes, les scribes n'ont pas volontiers repris les termes techniques scandinaves par ignorance ou par mépris. Et le patois normand n'est qu'un pâle reflet du norrois dont il n'a pas conservé grand-chose. Pourtant il est évident que les Vikings ont apporté à la Normandie leur expérience en matière de pêche et de navigation, et qu'ils ont largement contribué à l'essor du pays.

Jean RENAUD
Université de Caen

BIBLIOGRAPHIE

DUMÉRIL Edélestand et Alfred, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, E. Mancel, 1849, 222 p.

DUPONT G., "Les droits de mer en Normandie au Moyen Âge", *in Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXVIII, Caen, 1870, p. 434-481.

FABRICIUS A., *Danske Minder i Normandiet*, Copenhague, Em. Langhoffs Forlag, 1897, 336 p.

GOROG Ralph Paul, *The Scandinavian Element in French and Norman*, New York, Bookman, 1958, 168 p.

JAL Auguste, *Glossaire nautique, répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes*, Paris, F. Didot, 1848, 1591 p.

MUSSET Lucien, "Les baleiniers normands", *in Heimdal*, n° 14, 1974, p. 14-18.

MUSSET Lucien, "Les sauniers normands", *in Heimdal*, n° 17, 1975, p. 13-19.

MUSSET Lucien, "Les apports scandinaves dans le plus ancien droit normand", *in Droit privé et institutions régionales. Études historiques offertes à J. Yver*, Paris, PUF, 1976, p. 71-96.

RENAUD Jean, *Les Vikings et la Normandie*, Rennes, Ouest-France, 1989, 224 p., coll. "De mémoire d'homme : l'histoire".

RONCIÈRE Charles de la, "Ce qui demeure des Vikings : la langue maritime", *in Congrès du Millénaire de la Normandie*, Rouen, Imp. Léon, 1912, t. II, p. 12-16.